

20 mai 2016 – n° 09
160044

EXPOSITION CLAIRE ET YVAN GOLL AU MUSÉE / MÉDIATHÈQUE DU 19/11/2016 AU 11/03/2017 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES, AU CONSEIL RÉGIONAL DU GRAND EST, À LA D.R.A.C. DU GRAND EST ET AUPRÈS DE L'EUROPE AU TITRE DU PROGRAMME EUROPÉEN INTERREG

L'histoire de l'art a retenu, du début du XXème siècle, de grands noms comme Breton, Chagall, Picasso,... Les personnes qui les ont accompagnés dans leur épopée artistique sont souvent tombées dans l'oubli, malgré la qualité de leur production. Yvan Goll fait partie de ces oubliés.

Aujourd'hui, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et en partenariat avec la Sarre, la ville de Saint-Dié-des-Vosges souhaite rendre hommage à la modernité de cet homme de lettres, natif de la ville, en mettant en valeur les riches collections que Claire Goll a légué par voie testamentaire à la Ville. L'exposition se propose de mettre en scène des textes d'Yvan Goll, des œuvres picturales appartenant au couple, ainsi qu'une sélection d'objets personnels.

C'est à partir de ces collections qu'une exposition itinérante à travers l'Europe est construite aujourd'hui. Le noyau dur de l'exposition, constitué par la collection Goll, le corpus de textes choisis et la scénographie qui les met en scène, sera exposé chez nos partenaires européens à Sarrebruck, Berlin, Liège, Paris.... Le calendrier précis de l'itinérance est en cours de définition.

L'exposition sera visible à Musée et à la Médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges du 19 novembre 2016 au 11 mars 2017.

Trois thématiques seront mises en exergue dans cette exposition :

- le pacifisme
- l'internationalisme
- la figure de la femme

Afin de laisser au public le contrôle de l'appropriation du contenu de l'exposition, des dispositifs interactifs seront mis en place, permettant aux visiteurs de modeler l'exposition selon ce qu'ils souhaitent découvrir. C'est pourquoi la Ville investira, à cette occasion, dans des dispositifs numériques tels que des tablettes tactiles, voire une table numérique.

La participation de la ville de Saint-Dié-des-Vosges sur le projet tripartite de scénographie (Sarre, DRAC, Ville) s'élève à 51 477 €.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE les subventions les plus élevées possibles auprès du Conseil Départemental des Vosges, du Conseil Régional du Grand Est, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) du Grand Est, ainsi qu'auprès de l'Europe, via le dispositif Interreg, pour la mise en place de l'exposition Claire et Yvan Goll au Musée / Médiathèque du 19/11/2016 au 11/03/2017,

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 27

Procurations 8

Séance du 20 mai 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-ATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Vincent BENOIT	à	Caroline PRIVAT-MATTIONI
Dominique CHOBAUT	à	Marie-Claude ANCEL
Marie-Josée LOUDIG	à	Claude KIENER
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Jacqueline THIRION
Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Nadia ZMIRLI	à	Fabien NIEZGODA

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
